

#1

SENIORS

LE CONSEIL DES SENIORS
4

Le mot du conseil des seniors

Le joli mois de mai annonce la belle saison.

Bien que le printemps jusque-là se révèle humide et frais, le risque de canicule et d'isolement accru pour les aînés, au cœur de l'été prochain, n'est pas exclu. Communes et Métropole manifestent la volonté d'améliorer les dispositifs en place, comme en atteste, entre autres, l'enquête conduite auprès des « seniors ». Nous engageons les personnes concernées, et en particulier les plus isolées d'entre-nous, à profiter de ce qui est déjà mis en place ou prévu : les voyages à la journée, toujours très conviviaux, les procédures d'appel téléphoniques, la possibilité d'accéder à des lieux « rafraîchis » comme les musées de la ville dont l'entrée est gratuite en « période rouge ».

Il y a sans doute mieux à faire encore, mais dans la prévention de l'isolement tout ne relève pas de nos Administrations : c'est la société aussi qui est en cause, par exemple, dans la diffusion de « l'âgisme ». Les préjugés et les stéréotypes qui touchent les « aînés » sont multiples. L'infantilisation, l'isolement, la perte de l'estime de soi peuvent en résulter. Simone de Beauvoir avait bien montré que la

vieillesse est certes un processus biologique mais aussi une réalité culturelle. De plus en plus nombreux sont les Centres sociaux, les associations, les différents acteurs de la vie locale qui se préoccupent de la dimension intergénérationnelle. Il nous semble que c'est aussi dans cette direction que le Conseil des seniors devrait pousser ses réflexions.

D'autres actions sont déjà en cours telles les « déambulations » du Conseil, accompagné de Madame Marie-Agnès Cabot, visant à établir un inventaire de certains équipements (bancs publics, toilettes, point d'eau, etc.), quartier par quartier, afin de déceler les manques, et d'améliorer, certes modestement mais concrètement, le confort de la ville pour les aînés. Il faut noter d'ailleurs que toute amélioration profitera en fait à l'ensemble de la population. La première de ces déambulations a eu lieu le 22 avril, la seconde le 3 juin.

Notre Conseil est ouvert à tous les seniors de notre territoire, il commence à mieux prendre la mesure d'une action possible et des réflexions à mener. **Rejoignez-nous ou transmettez-nous vos idées ou remarques.**

Vous souhaitez assister à une séance du conseil des seniors avant de vous engager ? Vous avez des questions ? Des idées ?

Contactez le conseil : conseil.seniors.lyon4@gmail.com



PROJET

Le conseil des seniors déambule

Dans le cadre de ses réflexions le conseil des seniors a décidé de mener une action dite de déambulation dans le quartier de la Croix-Rousse afin de préconiser des améliorations de voirie propres à faciliter les déplacements piétons.

En effet, l'âge aidant, certaines difficultés peuvent apparaître rédhibitoires pour des déplacements obligés ou de loisirs. Et on peut affirmer que tout aménagement sera un plus pour l'ensemble de la population.

Cette action concerne en priorité les bancs publics, les poubelles de trottoir et les sanitaires, mais aussi les espaces verts, la qualité des revêtements et la fluidité des

déplacements. Elle permettra en outre de mettre en lumière les cheminements et les points attractifs du quartier. Elle pourra également s'intéresser à certains bâtiments à mettre en valeur.

Deux visites déambulatoires ont été programmées en accord avec la mairie du 4^{ème} : la partie Ouest le 22 avril et la partie Est le 3 juin 2024.

Ces visites serviront de base à la confection d'un document descriptif et incitatif dont l'utilité sera donc double, d'une part conseiller sur les aménagements à réaliser, et d'autre part faciliter la mobilité piétonne au sein de l'arrondissement.



Boulevard des Canuts : exemple d'un espace bien aménagé avec bancs, poubelles, plantations, et un itinéraire fluide.



Rue Chazière (entre rue Ferré et rue Bony) : exemple d'un cheminement sans banc sur environ 450 m : possibilité 1 ou 2 bancs à mi-chemin ?



Square Ninon Vallin : exemple d'un espace bien aménagé avec l'Ephad Marius Bertrand.



Carrefour rues Henri Gorjus et Clos Savaron : exemple d'un cheminement peu confortable : trottoirs étroits avec pylônes et poteaux.